



COMPTE RENDU AUDIENCE AVEC LA DIRECTION du 13/10/2023 Ce n'est qu'une première étape, continuons de signer et faire signer la pétition !

Vendredi 13 octobre, s'est tenue l'audience, que nous avons sollicitée, pour remettre au directeur les près de 340 signatures sur la pétition départementale demandant l'abandon du plan "aidés-aidants" ainsi que le recrutement immédiat des 108 emplois manquants en Isère.

Des représentants de la CGT et des collègues au nombre total de 8 ont participé à cette entrevue.

La pétition originale du PCRGP Gestion a également été remise par une collègue de ce service.

Coté administration, le directeur étant absent ce jour-là, il a délégué M. Vargiu et M. Couderc comme ses représentants.

L'audience a duré plus d'une heure. Elle fut intense.

M Vargiu a tenu à défendre le plan qui a été validé par le directeur, tout en reconnaissant des imperfections. Il a pris l'engagement de veiller à ce que son application soit raisonnablement menée par les encadrants.

Les collègues se sont inlassablement attachés à lui démontrer que ce plan était et sera:

- inefficace par manque de connaissance des missions sur lesquelles des aidants seront positionnés;
- inadapté, puisque la situation n'est pas conjoncturelle comme le pense la direction mais bien structurelle. (2024 ressemblera à 2023 en pire. Ainsi c'est aussi de manière préventive que notre action avec les collègues est menée);
- néfaste, pour la santé des collègues, du fait d'une pression au travail accrue;
- déstabilisant, par la désorganisation des services qu'elle engendre, pour l'encadrement tout comme pour les collègues C, B ou A.

Dans nos tracts et sur notre pétition, un terme a retenu toute l'attention de M Vargiu: celui de **déréglementation**.

Nous avons donc correctement analysé ce vers quoi le non-respect de la réglementation en matière de mutation et de gestion globale des effectifs, et des missions, ce plan ouvrait la voie.

Demain tous à la disposition du directeur!

Au coup par coup, toutes et tous utilisés.e.s, là où les carences de leur gestion, ou plus grave de leur orientation sur les emplois, nous mènera.

Stop ! C'est maintenant que cette spirale doit être combattue et inversée.

Nous voulons un vote sur ce plan en CSAL:

Si comme les directeurs le disent, ils sont tout autant attachés que nous au cadre réglementaire et statutaire, si tout comme nous ils se désolent de la situation de l'emploi en Isère, alors ce plan doit être retiré, un nouveau CSAL doit être convoqué pour véritablement, à partir de la situation des emplois, décider de ce qui peut être fait et de ce qui sera mis en sommeil, puisque dans leur esprit cette situation est conjoncturelle et donc que demain devrait être meilleur qu'aujourd'hui.

En attendant nous n'acceptons pas que le dernier CSAL n'ait même pas eu à se prononcer par un vote sur ce qui est, ce qui reste, une réorganisation dans l'exercice de nos missions, sur ce qui remet en cause les règles élémentaires en matière de mutation, d'affectation et d'exercice des missions.

Nous sommes porteurs du mandat des collègues, nous viendrons au CSAL défendre leur expression, nous opposerons notre propre plan, précis, respectant les affectations et les conditions de travail de chacun.

Alors oui, nous allons continuer à faire signer la pétition, là où elle ne l'a pas encore été vue et portée.

Alors oui, nous allons, demander à notre syndicat national qu'il réclame une audience auprès du directeur général pour défendre âprement cette pétition et ces revendications.

Depuis le début nous avons indiqué que ce combat pour les emplois en Isère, n'appartenait pas exclusivement à la CGT. Les collègues ne s'y sont pas trompés en signant massivement déjà la pétition

Sans cette unité, le combat est bien plus difficile. Notre direction départementale, comme le directeur général le savent très bien et voudront l'utiliser.

Que ce que les agent.e.s et les organisations syndicales de Seine-Saint-Denis, uni.e.s, ont obtenus en 2022 (plus de 40 emplois !) le soit aussi pour notre département.

Soyons déterminés !



Monsieur le Directeur Général,

Le 22 octobre dernier, les agents des SIP étaient massivement en grève suite à la parution de la note départementale du 12 octobre qui augmente le temps d'accueil SIP (ouverture un jour de plus, le mardi de 9h à 14h en continu). Une augmentation inapplicable au regard du manque d'effectifs que connaît le département. Pire, seuls 28 contrôleurs arrivent dans le département contre 93 l'an dernier.

Depuis des années, les suppressions d'emplois ont rendu les services exsangues. 36 postes ont été supprimés en septembre 2021. La diminution du nombre de places ouvertes aux concours crée une pénurie justifiant l'embauche de contractuels pour un an.

La pandémie de Covid n'a fait que renforcer ces difficultés. APRDV, Convivience, Balfus, e-contact sont autant de tâches liées à l'accueil qui mobilisent déjà l'ensemble des personnels. Dans la situation actuelle, les agents ne peuvent plus tout faire car à ces tâches, s'ajoutent le traitement des dossiers contentieux, gracieux, les mises à jour IR et TH, le traitement des ATD et poursuites etc.

Réunis en assemblée générale dans les services, nous avons établi nos revendications et les avons portées à la Direction Départementale. Cette dernière nous renvoie auprès des services de Bercy : les postes ne sont pas de sa compétence quant à la note départementale, ce n'est que la déclinaison d'une directive nationale.

Nous nous adressons donc à vous. La situation est inacceptable. Depuis la grève, les assemblées générales se sont réunies. Les agents et leurs organisations syndicales ont réaffirmé leurs revendications et désigné leurs délégués. D'autres services ont également listé les leurs.

- le retrait de la note départementale sur l'accueil
- l'embauche immédiate d'agents, contrôleurs et inspecteurs fonctionnaires dans tous les services à hauteur des besoins : SIP Le Raincy 4 B et 4 C ; SIP Villepinte 8 C ; SIP Saint Ouen 12 C ; SIP Aubervilliers 16 agents B et C ; SIE d'Aubervilliers 12 agents B et C ; Pantin 6 B et 4 C ; Drancy Municipale 2 C
- l'arrêt immédiat de l'embauche de CDD de un an pour remplacer les emplois qui n'ont pas été pourvus : non à la précarité dans la DGFIP !
- l'élargissement du nombre de contrôleurs stagiaires qui seront affectés sur le département (seulement 28 pour 2022)

Si la Direction locale se dit incompétente à satisfaire nos revendications, il est de votre responsabilité de le faire.

Notre délégation est prête à vous rencontrer.